

Découpe d'arbre bénévolement

Par f b, le 02/01/2013 à 17:22

Bonjour

Je donne un arbre qui se trouve dans mon jardin.

Une personne vient le couper et l'enlever gratuitement .

Dois je lui faire signer un document précisant que ce travail s'effectue bénévolement et à ces risques et périls?

Je vous remercie.

Cordialement.